

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 16 (1878)
Heft: 5

Artikel: Un peintre vaudois
Autor: C.B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184659>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, 2 Février 1878.

Nous nous sommes reproché plus d'une fois notre silence à l'endroit d'enfants du pays qui figurent avec honneur dans le monde des lettres et des beaux-arts. Notre seule excuse est que nous craignons que la mention de noms souvent inconnus de la plupart, ainsi que le genre biographie ne fussent une cause de lassitude pour nos lecteurs. Cela dit, nous insérons avec plaisir la communication suivante que nous transmet un de nos collaborateurs :

Un peintre vaudois.

En 1821, un jeune garçon âgé de 11 ans sortait de La Sarraz, quittait peu après le sol vaudois, franchissait un de nos passages alpestres, puis seul toujours et à la garde de Dieu, débarquait dans la cité des papes.

Un sien cousin avait déjà exécuté le même voyage peu de temps auparavant, mais pour ne plus revoir la terre natale.

Tous deux étaient attirés par le même motif : l'étude de la peinture auprès de leur parent Kaisermann, et le second devait remplacer le premier auprès de l'illustre maître.

Charles-François Knebel, tel est le nom de notre concitoyen, promit tout ce que son parent attendait de lui. Il hérita de son talent et lui succéda comme paysagiste à l'aquarelle, modifiant et perfectionnant le genre de Kaisermann. Plus tard, il abandonna l'aquarelle pour la peinture à l'huile.

Une circonstance intéressante se rattachant au nom de Knebel, c'est qu'il était parent de Ch. Gleyre. Dans un séjour que ce dernier fit à Rome, ils se lièrent d'une intime amitié. Chacun, toutefois, conserva la manière qui lui était propre et il n'y eut entr'eux d'autre influence que celle qui résulte du contact de deux hommes que le génie a touchés.

Aujourd'hui Knebel n'est plus, mais grâce à la générosité de ses frères, notre Musée Arlaud possède un de ses meilleurs tableaux, les *Cascades de Tivoli*, que nous engageons tous nos lecteurs à aller voir.

C. B.

Un de nos abonnés de Lausanne nous communique la pièce suivante, pétillante d'esprit et de verve.

On ne saurait user plus spirituellement de la plaisanterie : ceux qui en sont l'objet peuvent en rire, mais non s'en fâcher.

Cantate

composée pour un banquet d'avocats.

AIR CONNU.

Sonnez, sonnez, grelots de la folie,
Sonnez, sonnez,
Jusqu'à demain sonnez !
Car les avocats, oui les avocats,
Tous les avocats sont réunis,
Car aujourd'hui, c'est jour de fête
Pour le barreau, pour ses amis,
Pour tous les blageurs du pays.
Sonnez, etc. . . .

PARLÉ.

Illustre Pathelin, toi notre noble ancêtre,
Dont le nez, à cent pas, flairait les fins ragoûts,
Que ton esprit fertile, ô très-honoré maître,
Dans ce banquet joyeux plane au milieu de nous.
Hélas ! Où sont les tours que ta docte besace,
Sans jamais s'épuiser, crachait à chaque instant ?
Ce siècle est fait de prose, — et ton indigne race
Va payer son souper, — ô honte ! — argent comptant !
Maître, viens nous tancer sur notre platitude.
L'avocat d'aujourd'hui n'a plus l'esprit fécond ;
A quoi servent, grand Dieu, la pratique et l'étude,
Et les moyens de forme, et les moyens de fond ? !
Quoi, — payer un souper, et, chose horrible à dire,
En argent de bourgeois, en beaux et bons ducats !...
Non, maître, ne viens pas !... ton dédaigneux sourire,
Nous écraserait ! Reste... au ciel des avocats...

AIR : Quand j'étais roi de l'Arcadie

Dans ce ciel où le client sue,
Des gouttes d'or sans se lasser,
Et sans maudire sa sangsue,
Lentement se laisse sucer, ...
Où les fatras, les protocoles,
Les exploits, les procès-verbaux
Sont les immortelles corolles
De symboliques végétaux ;
Dans ce ciel où les assistances
Ont un tarif illimité,
Où les appels et les instances